



JOURNÉE JUSTICE MORTE – Vendredi 4 mai 2018

RASSEMBLEMENT DES AVOCATS DES BARREAUX D'AUVERGNE ET POINTS PRESSE – Vendredi 4 mai à partir de 11 heures, cour d'appel de Riom

Suite à l'annonce de la venue de la garde des Sceaux, ministre de la justice, Mme Nicole BELLOUBET, les avocats du barreau de Clermont-Ferrand, réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, ont décidé :

- La **grève totale** des audiences civiles, pénales, commerciales, prud'homales et administrative **LE VENDREDI 4 MAI 2018**, aucune désignation au titre des permanences pénales et garde à vue, toutes interventions et missions de service public assurées par le barreau (CDAD, MJD, consultations, accueil des justiciables ...)
- Un **rassemblement silencieux des avocats des six barreaux d'Auvergne aura lieu le vendredi 4 mai dès 11 heures sur les marches de la cour d'appel de Riom afin de manifester leur inquiétude face au projet de loi de loi du gouvernement**
- Les bâtonniers des 6 barreaux d'Auvergne : **Me Kominé BOCOUM** (Aurillac), **Me Maud VIAN** (Clermont-Ferrand), **Me Bernard TRUNO** et **Me Fabienne CAUSSE** (Cusset-Vichy), **Me Serge PONCY** (Le Puy-en-Velay), **Me Anne AMET DUSSAP** (Montluçon), **Me Anicet LECATRE** (Moulins) seront reçus par la garde des Sceaux, ministre de la justice, Mme Nicole BELLOUBET, vendredi 4 mai à 11h30 à la cour d'appel de Riom pour une réunion de travail d'une heure
- **Les bâtonniers tiendront une conférence de presse vendredi 4 mai vers 12h30 à l'issue de cette rencontre avec la garde des Sceaux**

Nous, avocats, dénonçons une réforme qui menace de fragiliser le lien déterminant que jouent quotidiennement la justice et les avocats auprès de tous les Français, principalement dans les territoires.

En ouvrant la voie à une justice sans juge, privatisée et éloignée des territoires, la réforme prévue par la Chancellerie menace directement l'accès de tous les citoyens au droit et à la justice.

En rendant possible la fusion des tribunaux d'instance et de grande instance, ainsi que la suppression du statut de juge d'instance, la réforme sonne le glas de la justice de proximité.

En limitant l'accès au juge et en généralisant les saisines et démarches en ligne, la réforme ouvre la voie à une déshumanisation de la justice.

Nous, avocats, dénonçons la vision technocratique, budgétaire et centralisée qui a présidé à la réforme actuellement porté par le gouvernement : l'avènement d'une institution judiciaire adaptée aux enjeux de demain ne pourra s'accomplir sans un renforcement des moyens matériels et financiers et le maintien d'une justice humaine et de proximité.

Comptant sur votre présence le 4 mai prochain, je reste à votre disposition.

CONTACT PRESSE

Vanessa CHARTREUX

Chargée de Communication

Ordre des Avocats de Clermont-Ferrand

Palais de Justice - 16, Place de l'Etoile

63000 CLERMONT-FERRAND

Ligne directe : 04.73.37.96.68

communication@barreau-clermont.fr

www.barreau-clermont.avocat.fr



 Pensez à l'environnement, n'imprimez ce courrier électronique qu'en cas de nécessité absolue